



Devis incomplet que faire

Par **Pascal57260**, le **11/07/2014** à **10:44**

Bjr

Pour l'achat d'un aquarium j'ai fait faire quelques devis. Une société me proposé un aquarium a un prix vraiment alléchant et j'ai donc accepté la fabrication de l'aquarium par cette dernière et lui est fait un virement bancaire de la moitié du prix de l'aquarium comme garantie.

Le fabricant m'a fait parvenir quelques photos de l'aquarium 15 jours après le début de fabrication. Hors il s'avère qu'il y'a eu un erreur au niveau des perçages des trous pour les passes-parois. Le fabricant a percé les trous dans la longueur du bac au lieu de la largeur.

Le devis ne comportait aucun renseignement a ce sujet.

Suis je en droit de refuser l'aquarium et de récupérer ma caution. L'aquarium est inutilisable dans cette configuration pour chez moi.

Le retrait de l'aquarium était prévu a l'entrepôt. Hors il s'avère, et toujours aucune précisions sur le devis que j'aurais du louer un fenwick pour charger l'aquarium dans le véhicule.

Je vous remercie

Par **Pascal57260**, le **18/07/2014** à **14:43**

Un petit up svp